

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024

Délibération CA n° 202407-01

### DÉLIBÉRATION

### APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2024

*Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.715-1 et L.715-2 ;  
Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;  
Vu les statuts de Normandie Université, notamment les article 7 et 8, adoptés par la délibération CA N°201407-02 du 2 juillet 2014 ;  
Vu les statuts modifiés de Normandie Université, notamment l'article 8.1, adoptés par la délibération CA N°202209-02 du 26 septembre 2022 ;  
Vu la délibération CA N°202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;  
Considérant la présentation du relevé de décisions de la séance du 10 juin 2024 ;*

#### Article 1 :

**Le Conseil d'Administration approuve le relevé de décisions de la séance du 10 juin 2024**

<b>Résultats des votes – Nombre de votants : 39</b>
Pour : 36
Abstention : 1
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 2

*Votes via l'outil Balotilo.*

#### Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Adoptée en Conseil d'Administration le 1<sup>er</sup> juillet 2024,

Le Président de Normandie Université,  
Ronan CONGAR

